

Procès-verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION samedi 20 novembre 2021

1- Vote du dernier compte rendu du CA du 15 octobre 2021

► **Le CR du CA du 15 octobre 2021 est adopté à l'unanimité**

2- Préparation de l'AG 2021 du 27 novembre 2021 – votes du CA

2-1 Rapport moral 2021 sur l'année mai 2021-novembre 2021 (voir PV de l'AG 2021)

Le rapport couvre la période du 26 mai 2021 au 27 novembre 2021, donc le 1^{er} trimestre 2021-22

Le Président expose le rapport moral qu'il présentera au nom du CA à l'assemblée des adhérents lors de l'AG

► **Ce rapport moral est adopté à l'unanimité.**

2-2 Rapport financier 2021 de l'exercice 2020-2021 (voir PV de l'AG 2021)

Le rapport est présenté au CA par le trésorier M. Boulmier ; il couvre l'exercice 2020-21 (1 septembre 2020- 31 août 2021)

En présentation, le trésorier tient à expliquer quelques points particuliers des résultats de cet exercice marqué par la pandémie pendant une année sans cours en présentiel.

Les effectifs ont fondu en 2020-21 (environ 310 étudiants payants à 40 euros)

Les charges n'ont pas diminué proportionnellement sauf les dépenses pédagogiques qui ont été très faibles

Les charges fixes sont restées élevées (par ex :location des locaux d'entrepôt de mobilier et archives UTL :les garages et les boxes d'Agde et Sète- assurance.....)

On a un déficit de 31091,25€ hors amortissements et retraitements qui seront représentés lors de l'AG

Aucune remarque n'a été émise par l'expert- comptable sur les comptes et le bilan présentés

Néanmoins, il formule un petit conseil comptable au sujet des avances faites à certains professeurs pour le défraiement de leurs déplacements sur l'année.

► **Il y aura vote de l'AG pour puiser sur les réserves pour combler le déficit**

► **Le rapport financier est adopté à l'unanimité des administrateurs.**

3- Préparation matérielle de l'AGO par le CP d'Agde et Mme Gantzer, sa vice-présidente.

Lieu- Horaires-

Lieu : Le Moulin des Evêques à Agde

Horaires d'accueil : 9h30 pour les étudiants 8h30 pour les VP et responsables des listes d'émergence

Pas d'accueil petit déjeuner (salle pas équipée)

Le scrutin

Procurations et listes d'émergence disponibles sur le site pour les VP

Explication donnée par oral pour gérer les signatures sur ces listes, des personnes ayant des procurations

Comptabilité des procurations (explication)

4- Fête de fin d'année 2022 ?

Décision de principe : elle se tiendrait à Sète même si c'est la fête organisée par Frontignan.

Mais incertitude sur la tenue de cette fête à cause de l'impossibilité de prévoir la situation sanitaire à cette période.

Questions :

Commencer une commission des fêtes en janvier ? : avec une idée de réversibilité à cause de la crise éventuelle

La préparons-nous ou pas, cette fête ?

La salle Georges Brassens de Sète demandée a la possibilité d'être ouverte

Un sondage auprès des professeurs ? après un sondage auprès des adhérents ?

Sondage spontané indicatif des administrateurs : Pour ou contre la préparation de cette manifestation malgré l'incertitude ?

Pour préparation : 20 contre préparation: 8

A revoir avec l'évolution des conditions sanitaires en janvier

5- Point avec les VP sur la vie des 7 sites

6- Point sur le travail du CLUB

Un point sur le travail de la commission présenté par Mme Fournier la VP du club

La 2eme réunion de la commission a eu lieu samedi dernier :

Entrevues avec l'UTT Béziers, avec un des prestataires de voyages et sorties (GRV)

La commission a revu la Charte du Club et propose de légères modifications

1- Proposition sur l'appellation du Club : garder le mot « CLUB » avec une explication en dessous

**CLUB de l'UTL34
Culture et loisirs**

► **Vote : Ce titre et Sous -titre du CLUB sont votés à l'unanimité et seront donc inscrits dès ce jour au RI**

2- Proposition de Modification de l'Article 28 du RI

Il est écrit : « **La commission voyage créée** par le CA et dont le règlement intérieur est annexé au présent règlement sous forme de charte, a pour objectif de fournir une aide logistique et de proposer un voyageur professionnel organisateur. »

Proposition : « **La commission du club de l'Université « Culture et loisirs »** créée par le CA et dont le règlement intérieur est annexé au présent règlement sous forme de charte, a pour objectif de fournir une aide logistique et de proposer un voyageur professionnel organisateur.

► **Vote : La proposition de modification de l'article 28 est adoptée à l'unanimité et sera donc inscrite au RI dès ce jour.**

3- Proposition de modification de l'Article 12 : Modalité d'adhésion au Club

Proposition non retenue pour vote

La prochaine réunion du Club a lieu le 15 janvier 2022 en matinée à Lamalou

7- Le Forum : Adoption de la charte

Jean Louis Collignon, chargé de la gestion de ce Forum, propose une petite modification au document projet de la charte envoyé lors de la convocation :

A quoi sert ce forum ? Proposition de rajouter une phrase « **est un espace d'échanges et de discussion et ouvert aux adhérents de l'UTL dans le respect de la charte** »

► **Vote : La charte du Forum avec ce rajout est adoptée à l'unanimité**

Remarque de M. Collignon « Les sujets sont ouverts... je serai certainement amené à faire appel à des animateurs »

8- L'UFUTA et NOUS (point non traité)

9- Questions diverses

9-1 Conférences : Mme Boulmier informe des conférences de décembre 2021

Vendredi 10 décembre 10h-11h: Mme Ferrieu à Agde sur la généalogie

Mercredi 15 décembre de 15h à 17h à Lodève : M. Sanchez « Dali le magnifique »

Les Conférences sont ouvertes à tous les adhérents lesquels doivent s'y inscrire

Elles peuvent être ouvertes à l'extérieur si les jauges des salles le permettent mais les adhérents sont prioritaires

9-2 Organisation des futures AG : sur quels sites de l'UTL ? (pas traité→ prochain CA)

Le Prochain CA est prévu le 29 janvier 2022 à Agde

La secrétaire : Michèle Jégat

Le président : Stéphane Ravaille